

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 février 2017

Monsieur Jean-François CARENCO est nommé président de la CRE

Monsieur Jean-François CARENCO a été nommé Président de la Commission de régulation de l'énergie par décret du Président de la République du 16 février 2017.

Diplômé d'HEC, Jean-François CARENCO intègre l'École normale d'administration (promotion Michel de l'Hospital). Une grande partie de sa carrière se déroule dans le corps préfectoral. En 2015, il est nommé Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris et préside l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur.

Ancien directeur de cabinet de Monsieur Jean-Louis BORLOO ministre d'État de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la MER, Jean-François CARENCO a été l'un des principaux artisans de la loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité. Il a par ailleurs largement contribué au « Grenelle de l'environnement » qui a fixé les objectifs du développement de la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables.

À sa sortie de l'ENA en 1979 (promotion « Michel de l'Hospital »), il est nommé Conseiller au Tribunal administratif affecté à Marseille. Il est ensuite détaché comme directeur général du district de Montpellier entre 1985 et 1988, avant d'être secrétaire général adjoint pour les affaires économiques (1988-1990), puis secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie (1990-1991).

Sous-préfet en 1991, il est secrétaire général de la préfecture des Yvelines (1991-1996). Nommé préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon en 1996, il occupe successivement la fonction de Préfet du Tarn-et-Garonne (1997-1999), puis Préfet de la région Guadeloupe (1999-2002), et Préfet de la Haute-Savoie (2002-2004). Il dirige ensuite le cabinet de M. Jean-Louis BORLOO au ministère de l'Emploi, du Travail, de la Cohésion sociale et du Logement (juin 2005 à juillet 2006), avant d'être nommé Préfet de la région Haute-Normandie, Préfet de Seine-Maritime, de juillet 2006 à mai 2007 puis Préfet de la région Midi-Pyrénées, Préfet de la Haute-Garonne (2007-2008).

À partir de 2008, Jean-François CARENCO dirige le cabinet de M. Jean-Louis BORLOO, ministre d'État de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire jusqu'en 2009. Toujours directeur de cabinet du ministre d'État de l'Écologie, de l'Énergie, du développement durable et de la Mer jusqu'en 2010, Jean-François CARENCO est notamment chargé des Négociations sur le climat.

Le premier décembre 2010, il est nommé Préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône. Il est parallèlement chargé, en octobre 2013, de la mission « Pack deuxième chance » pour lutter contre la délinquance par le ministre délégué à la Ville. Puis en mars 2015, il est nommé Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Cécile CASADEI : 01.44.50.89.16 – cecile.casadei@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.